



3 octobre 2020

## Mutualisez, Réservez, Comptez et ... Dégustez!

Dans le précédent protocole, on vous avait promis soit la possibilité de l'arrêt de l'expérimentation RH 7/12 mise en place au CRNA O, soit la majoration de la valorisation indemnitaire (550 € au lieu de 500 € brut) en cas de pérennisation de l'organisation expérimentée du travail. Au final, ce ne sera ni l'un ni l'autre.

Aujourd'hui, les deux seuls choix offerts et assumés par l'encadrement sont la mutualisation pluriannuelle des expérimentations jusqu'en 2023 ou leur suspension qui permet à l'administration de les remettre en place à sa guise après un simple passage en CT.

Qui dit passage en CT dit aussi minorité de blocage dûment validée par l'administration dans le dernier protocole, pensez-vous ? Eh bien, sachez qu'elle a été terrassée par la Covid ! C'est tout nouveau et ce qui vient de sortir est bien plus simple : en CT, le vote positif d'une seule OS, même minoritaire, suffit à valider la mutualisation des expérimentations.

Une expérimentation mise en place depuis juillet 2017 et qui serait mutualisée jusque 2023, peut-on encore appeler ce dispositif une « expérimentation » ou simplement une nouvelle organisation du travail des ICNA du CRNA O ?

- **Quid des 500€ bruts par mois ?**

Aujourd'hui ce sera au minimum 250 € brut jusqu'en 2022, puis on verra.

- **Quid des Récup A' ?**

Alors que les A' effectués par densification des cycles donnaient droit par arrêté à des récupérations à déposer au choix de l'agent (pour les 2/3) sur des jours de plus faible trafic, la DSNA invente un nouveau dispositif, les Réserves Opérationnelles (RO).

Conséquence immédiate : raréfaction voire même disparition des récupérations A' car de fait fortement siphonnées par les RO imposées aux agents par l'encadrement et décrétementées pour une demi-journée dans le compte temps.

- **Quid des Compensatoires ?**

Avec la baisse de trafic et les Réserves Opérationnelles plus besoin de Compensatoires et quand bien même vous dépasseriez les 32H hebdomadaires il faudrait maintenant 9H15 de travail pour obtenir un JRH au lieu de 7H actuellement. Les Compensatoires, s'il y en a encore une poignée, seront de toutes façons eux aussi vampirisés par les RO (car intégrés au compte-temps) et ce même par anticipation d'une année sur l'autre. Vous n'aurez à vous occuper de rien. Pratique, non ?

- **Quid des RVRO ou VRO ?**

Il n'y a pas de petit profit : les 3 jours de RVRO ou les 6 jours de VRO annuels octroyés en début d'année pour compensation des diverses journées de formation à effectuer disparaissent suite à la mise en place du dispositif RO.

Le « monde d'après » vous angoisse ?  
Dormez tranquille, la DSNA prend soin de vous !

La section locale du SPAC CFDT



POUR NOUS ÉCRIRE :  
spac-cfdt@wanadoo.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[www.spac-cfdt.org](http://www.spac-cfdt.org)  
ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :  
[fb.me/cfdtdgac](https://fb.me/cfdtdgac)



POUR PLUS  
D'INFOS :  
01 58 09 45 55